09 octobre 2026

Information de l'Association :
Décision de cessation définitive d'activité Maison d'enfants à caractère social (MECS) Le Regain (84)

L'Association a pris connaissance de l'arrêté conjoint du 8 octobre 2026 de la préfecture et du Conseil départemental du Vaucluse décidant la cessation définitive de l'ensemble des activités de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) Le Regain. Celle-ci accueille 29 jeunes, dont 12 en internat et 17 en semi-autonomie, dans des logements diffus.

Cette décision intervient après la suspension partielle et provisoire de l'activité prononcée en avril dernier. Depuis cette date, l'Association a engagé des mesures d'amélioration et en a présenté l'état d'avancement aux Autorités de tarification et de contrôle (ATC), notamment lors du point transmis le 8 septembre dernier. Les échanges avec les autorités se sont poursuivis tout au long de cette période.

Au regard du travail accompli, des mesures mises en œuvre et des éléments transmis, Coallia exprime sa profonde incompréhension et sa vive préoccupation face à cette décision radicale. Elle estime que les actions engagées auraient dû être pleinement prises en considération dans l'appréciation de la situation.

La protection des jeunes accompagnés demeure notre priorité. L'Association considère avec la plus grande vigilance toute exigence de sécurité et toute nature de signalement. Pour autant, au vu des éléments dont elle dispose et des actions correctives engagées, elle ne partage pas l'analyse selon laquelle les jeunes auraient été exposés à un risque justifiant une décision de cette nature.

Coallia prendra toutes les dispositions nécessaires, en lien avec les autorités et les partenaires concernés, afin que les conséquences de cette décision pour les jeunes et les professionnels soient traitées avec la plus grande attention. Elle étudie les voies de recours ouvertes, y compris juridictionnelles.

L'Association informera les salariés, les partenaires et les financeurs des suites de cette décision et des modalités d'accompagnement des personnes concernées.

Pour plus d'informations, contacter :

contact-presse@coallia.org

Coallia, association aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner.

Depuis 1962 nos interventions font la fierté des 5 000 professionnels qui œuvrent, chaque jour, dans sept champs d'activité auprès de 100 000 personnes : Asile et intégration, Logement accompagné, Mise à

l'abri, urgence et insertion, Grand âge et autonomie, Handicaps et inclusion, Protection de l'enfance et Accompagnement social.

Avec plus de 900 dispositifs (établissements et services), Coallia est un acteur majeur des projets sociaux de l'État et des collectivités territoriales en métropole et en Outre-mer. Nous les remercions de leur confiance renouvelée.

Notre métier c'est de faire face. Même si ce n'est pas toujours facile, c'est un réel privilège de nous y employer auprès des plus vulnérables de notre société : travailleurs migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs non accompagnés, personnes fragilisées par l'absence d'emploi ou de logement ou encore celles en situation de dépendance et de handicap.

La fraternité, l'hospitalité et la proximité sont les valeurs qui nous animent et le nom Coallia exprime notre approche collective de l'action. Alors, plus que jamais, soyons coalliés pour la dignité des plus vulnérables.